Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO (Euronext Paris)

Par courrier du 20 mai 2008, ING Bank NV (Amstelveenseweg 500, 1081 KL Amsterdam, Pays-Bas), contrôlée par ING Groep NV, a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 mai 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir 5 000 000 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 6,39% du capital et 6,22% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition de 5 000 000 actions VALEO sur le marché.

(1) Sur la base d'un capital composé de 78 209 617 actions représentant 80 401 152 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.